

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

## Arrêté du 5 juillet 2021

relatif à l'intérim des fonctions de responsable de la mission  
« Aménagement des territoires, ville, logement, outre-mer »  
du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2116689A

### Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1973 relatif à la création d'une mission de contrôle économique et financier auprès des organismes d'aménagement foncier et urbain, ensemble les arrêtés du 24 mai 2005 et du 11 décembre 2007 ayant modifié sa dénomination ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2016 portant nomination, notamment, de Jean-Baptiste LE BRUN dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier ;

### Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Jean-Baptiste LE BRUN, chef de mission de contrôle général économique et financier, responsable de la mission « Infrastructures de transports non ferroviaires » est par ailleurs chargé de l'intérim des fonctions de responsable de la mission « Aménagement des territoires, ville, logement, outre-mer » du Contrôle général économique et financier, à compter du 5 juillet 2021.

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 juillet 2021.

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
H. CROCQUEVIEILLE